



VIDE GRENIER Organisé par LA CLASSE EN 9 du Bois d'Oingt

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018

- Pour que votre inscription soit validée définitivement, veuillez nous renvoyer les éléments suivants :
- + le **bulletin d'inscription** ci-dessous.
 - + le **règlement par chèque à l'ordre de « Classe en 9 du Bois d'Oingt »**.
 - + le **chèque de caution à l'ordre de « Classe en 9 du Bois d'Oingt »** (en fonction du matériel loué voir règlement joint – Le chèque de caution ne sera pas encaissé).
 - + la **photocopie recto-verso de votre pièce d'identité**.
 - + l'**attestation sur l'honneur** à l'adresse suivante :

Classe en 9 du Bois d'Oingt
Chez SANA Institut
20 Rue Peignaux Dames- Le Bois d'Oingt
69620 VAL D'OINGT

Les emplacements sont délivrés dans l'ordre de réception des inscriptions.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et PRENOM :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Email :
Tél :

Réservation emplacement :

	Tarif	Quantité	Total
Mètre linéaire intérieur	4 €/m		
Mètre linéaire extérieur	3 €/m		
Table de 1,20 m intérieur	2 €		
Table de 1,83 m intérieur	3 €		
Table de 1,80 m extérieur	3 €		
Chaise	1 €		
		TOTAL A RÉGLER	

Je soussigné(e) _____, certifie accepter le règlement ci-joint.

Fait à : _____
Le _____

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ déclare ne pas avoir participé à plus de deux « ventes aux déballages » au cours de l'année 2018.

Fait à _____ le _____ 2018.

Signature :

1. L'ouverture aux exposants se fera à partir de 6 h et aux visiteurs à partir de 8 h.

L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

2. Les exposants doivent être **obligatoirement** munis de leur **pièce d'identité** le jour de la manifestation. Un **chèque de caution de 60 € par table et 20 € par chaise** sera demandé au moment de l'inscription. Il sera rendu à la fin de la journée après vérification du bon état du matériel et surtout de la restitution du dit matériel loué. Chaque participant doit restituer son emplacement **en bon état de propreté**. Ne laisser **aucun objet, carton, sac dans la salle et à l'extérieur (Local poubelle compris)**.

3. L'exposant certifie ne pas avoir participé à **plus de 2 « vente au déballage »** à la date du **2 septembre 2018**.

4. Toute inscription non accompagnée de la totalité du montant de la location, de la photocopie de la pièce d'identité, de l'attestation sur l'honneur et du chèque de caution (le cas échéant) ne sera pas prise en compte.

5. Les emplacements sont mis à disposition à partir de 6h00 ; s'ils ne sont pas occupés à 8h00, ceux-ci seront réattribués. En aucun cas, la location des emplacements ne sera remboursée.

6. La Classe en 9 du Bois d'Oingt n'est pas responsable en cas de vol ou dégradation des objets des exposants.

7. **Vous pouvez vendre** : Antiquités, Meubles, Bibelots, Collections diverses, Livres, Jouets, Vêtements, Petit électroménager, Divers matériels de loisir, de sport, de puériculture...

A l'exclusion de : Produits périssables, animaux, tous types d'armes, produits dangereux.

8. **L'installation de réchauds, grills ou objets dangereux est interdite**. Une buvette avec des boissons et des collations vous sera proposée sur place.

9. La Classe en 9 du Bois d'Oingt se réserve le droit de refuser tout objet ou matériel non conforme le jour de la vente.

10. Les véhicules des exposants seront **OBLIGATOIREMENT garés à l'extérieur du Parc de la Mairie**.

Nous vous souhaitons de passer une belle journée.

**Les conscrits de la « Classe en 9 »
du Bois d'Oingt – Val d'Oingt**

